

# Prévenir les risques professionnels & technologiques

*Comment améliorer la prévention conjointe des risques professionnels et technologiques dans les entreprises SEVESO ?*

Mardi 06 Octobre 2009 - 09 h 30 à 16 h 30

Lieu : Centre Condorcet à Pessac

Invitation Colloque



CONSEIL REGIONAL



AQUITAINE



COMMISSION EUROPÉENNE  
Fonds social européen

## Aller plus loin et plus tôt dans la prévention...

La loi du 30 juillet 2003 sur la prévention des risques technologiques, promulguée suite à l'accident d'AZF (septembre 2001), insiste sur une **prévention conjointe** des risques professionnels et des risques d'accidents majeurs.

Dans un contexte de vieillissement des installations, mais aussi de départ en retraite de salariés expérimentés, **une prévention globale et conjointe devient un véritable enjeu environnemental, économique et social.**

Pour prévenir ces risques et leurs conséquences sur les installations, les salariés et les populations environnantes, l'approche classique dite par «barrières» a permis de réaliser des progrès incontestables. Pour autant, la prévention des risques technologiques et professionnels semble atteindre aujourd'hui un palier.

**Plusieurs pistes d'actions** permettent de dépasser ce palier et font l'objet de **travaux qui seront mis en débat dans ce colloque.**

- Pourquoi et comment intégrer les facteurs humains et organisationnels ?
- Comment prendre en compte la prévention en amont des interventions sous-traitées et tout au long des plans de prévention ?
- Dans la mesure où la Loi de juillet 2003 renforce les moyens mis à disposition des CHSCT, quels peuvent être concrètement leur implication et leurs apports sur le terrain ?
- Comment favoriser la transmission des savoir-faire ?

# PRÉ-PROGRAMME (\*)

Journée animée par Jean-Bernard GILLES, journaliste

- 09 h 30 **Ouverture**
- 10 h 00 **Introduction**  
Serge Lopez, DRTEFP Aquitaine  
Patrice Russac, DRIRE Aquitaine
- 10 h 15 **L'intégration des facteurs humains et organisationnels : un nouveau défi pour la sécurité industrielle**  
Ivan Boissières, Responsable du département formation et développement, ICSI
- 11 h 15 **DORIS : aller plus loin et plus tôt dans la prévention**  
Xavier Merlin, Chargé de mission Aract Aquitaine
- 11 h 35 **Débat avec les participants autour de témoignages d'entreprises**
- 12 h 30 **Buffet**
- 14 h 00 **Quelle implication des CHSCT et DP dans les entreprises classées AS2 ?**  
Jean-Michel Schweitzer, chargé de mission, ARACT Lorraine
- 14 h 20 **Débat avec les participants autour de témoignages de partenaires sociaux**
- 15 h 00 **La transmission des savoir-faire de prudence: un enjeu pour la sécurité au travail et la sécurité industrielle**  
Alain Garrigou, Maître de conférences, Dpt. HSE, IUT, Université Bordeaux 1
- 15 h 20 **Débat avec la participation :**
  - ICSI, Institut pour une culture de la sécurité industrielle,
  - INERIS, Institut national de l'environnement industriel et des risques
  - TOTAL
- 16 h 00 **Clôture**  
Jérôme Goellner (sous réserve) Direction Générale de la Prévention des Risques Ministère de l'énergie et du développement durable  
Jean-Baptiste Obéniche, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

(\*) Pré-programme sous réserve de modification

## Lieu / Accès

### Centre Condorcet

162, av. du Docteur A. Schweitzer

33600 Pessac

- Tramway Ligne B - Arrêt Unitec
- Rocade : sortie 16 - Direction Domaine Universitaire
- Plan sur [www.mappy.fr](http://www.mappy.fr)

## Contacts / Inscriptions :

*(entrée libre, mais inscription obligatoire par retour du coupon ci-joint par courrier, mail ou télécopie)*

- Gaëtane Stinglhamber, chargée de communication  
**Aract Aquitaine** - 67, rue Chevalier 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 79 63 30 - Télécopie : 05 56 81 16 50  
[g.stinglhamber@anact.fr](mailto:g.stinglhamber@anact.fr)

## En savoir plus sur la démarche DORIS :

[www.aquitaine.aract.fr](http://www.aquitaine.aract.fr)

[www.travaillermieux.gouv.fr](http://www.travaillermieux.gouv.fr)

[www.aquitaine.travail.gouv.fr](http://www.aquitaine.travail.gouv.fr)